

FRAYSSE & ASSOCIÉS



MERCREDI 20 JUN 2018 - 14H15
PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 16



Experts :

Lots 1 à 41
SAS DECHAUT-STETTEN & ASSOCIES
10, rue du Chevalier Saint Georges
75001 Paris
Tél. : 01 42 60 27 14
cabinetstetten@wanadoo.fr

Lots 42 à 57
Edouard de SEVIN Spécialiste
Tél. : 06 70 46 92 92
desevinconsulting@gmail.com

FRAYSSE & ASSOCIÉS

Vincent Fraysse commissaire-priseur

ECRINS DE BIJOUX ANCIENS

1 COLLECTION DE BOITES EN OR XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES

ORFÈVRENERIE XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES

Dont la vente aura lieu

MERCREDI 20 JUIN 2018 À 14H15

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 16

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 48 00 20 16 pendant les expositions

Fax : 01 53 45 92 19

contact@fraysse.net

www.fraysse.net

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot

mardi 19 juin 2018 de 11H00 à 18H00

mercredi 20 juin 2018 de 11H00 à 12H00

Veuillez consulter attentivement les conditions de vente à la fin de notre catalogue.



MANNETTES, PANIERS ET FOND DE MAISON



A

Le nouvel armorial universel. Contenant les armes et blasons des Maisons Nobles et illustres de France et autres Royaumes et états de l'Europe. Petit in 4. Imprimé à Paris chez Pierre Bessi, 1662.

Dans une reliure en maroquin rouge de RIVIERE AND SON.

Dos à cinq nerfs. Ex libris Wrobel (non collationné). 600 / 1 200 €

B

François LEFEBVRE, orfèvre émailleur reçu Maître vers 1632.

In 4. Recueil de dix dessins. Pour le livre de fleurs et feuilles pour servir à l'art de l'orfèvrerie au bas desquels on voit des scènes de personnages.

Dans une reliure en maroquin bleu foncé de PAGNANT doré au petit fer doublé de moire rose (usure au mors). 2 000 / 3 000 €

B

BIJOUX ANCIENS

FRAIS À 20% TTC POUR L'ENSEMBLE DES BIJOUX

1

Collier en or jaune 18K (750) et platine formé d'un drapé souple appliqué de cinq agrafes mouvementées serties de diamants taillés en brillant.

Signé MARC Paris.

Vers 1960.

Tour de cou : environ 39 cm - Poids brut : 67,74 g

1 800 / 2 500 €

2

Clip de revers en platine et or jaune 18K (750) orné d'une plaque de jade sculptée d'enroulements, cloutée de diamants taillés en brillant surmontée d'un nœud de ruban stylisé à deux chutes serties de diamants taillés en brillant ou en bague.

Vers 1950.

Hauteur : 6 cm - Poids brut : 56,14 g

2 000 / 3 000 €

3

Paire de clips de corsage en or gris 18K (750) et platine faits de gerbes et enroulements en chute serties de diamants taillés en brillant et de diamants bague.

Hauteur : 6 cm - Poids brut : 37,62 g

3 000 / 3 500 €

4

Alliance en platine sertie de vingt et un diamants taillés en navette.

Poinçon du joaillier CARTIER, non signée.

N° RR5344.

Tour de doigt : 54 ½ - Poids brut : 3,76 g

1 000 / 2 000 €

5

Bague en platine et or jaune 18K (750) ornée d'une émeraude rectangulaire à pans épaulée de deux diamants bague.

Poids de l'émeraude : environ 6,5 ct

Tour de doigt : 53 - Poids brut : 5,92 g

5 000 / 8 000 €

6

Paire de pendants d'oreilles en platine et or jaune 18K (750) ornés chacun de trois diamants taille ancienne, deux d'entre eux retenus par des chenilles en chute.

Poids des diamants : environ 2 ; 2 ; 1,60 ; 1,60 ; 0,95 ; 0,95 ct

Hauteur : 4 cm - Poids brut : 15,88 g

5 000 / 8 000 €



2

1



3



6



5



4

7

Collier en or jaune 18K (750) formé d'une chute de billettes unies.

Longueur : environ 46 cm - Poids brut : 16,91 g

300 / 400 €

8

Ensemble comprenant un collier et un bracelet en or jaune 18K (750) formé d'anneaux elliptiques et agrafé de chevrons filetés ou cordés.

Vers 1950.

Tour de cou : environ 41 cm - Tour de poignet : environ 18,5 cm - Poids brut : 209,25 g

4 500 / 6 500 €

9

Bague bandeau en ors de trois couleurs 18K (750) ornée en serti clos de trois diamants taillés en brillant.

Poids de chaque diamant : environ 0,6 ct

Tour de doigt : 51 - Poids brut : 13,51 g

1 000 / 1 200 €

10

Bague en platine et or jaune 18K (750) ornée d'un saphir ovale épaulé de diamants *tête de taureau*.

Poids du saphir : 7,86 ct

Accompagné d'un certificat GEM Paris (2013) indiquant : Sri Lanka - Pas de modification ou traitement observés. (voir en fin de catalogue)

Tour de doigt : 50 - Poids brut : 7,24 g

12 000 / 15 000 €



8



8



10



9



7

11

Barrette en or jaune et or gris 18K (750) sertie d'une chute de diamants taille ancienne ou taillés en 8/8 (accident).

Largeur : environ 8 cm - Poids brut : 4,35 g

300 / 500 €

12

Broche en or jaune 18K (750) et platine faite d'un trident serti de diamants taillés en rose ou à l'ancienne.

Vers 1930.

Longueur : 7 cm - Poids brut ; 10,81 g

400 / 600 €

13

Bague en platine ornée d'un diamant navette épaulé de deux diamants baguette.

Poids du diamant : 1,76 ct

Accompagné d'un certificat du LFG indiquant : Couleur : D - Pureté : SI1 - Fluorescence : Aucune. (voir en fin de catalogue)

Tour de doigt : 45 - Poids brut : 3,21 g

2 500 / 3 000 €

14

Bracelet ruban souple en platine et alliage d'or gris 14K (585) fait d'un bandeau à décor de postes serties de diamants taillés à l'ancienne, finement ajouré et orné en serti clos perlé de neuf diamants plus importants (petits accidents).

Travail étranger, vers 1930.

Longueur : 18 cm - Poids brut : 43,6 g

6 000 / 8 000 €

15

Bague en platine ornée de diamants taillés en brillant dans un semis de diamants 8/8.

Tour de doigt : 52 - Poids brut : 7,06 g

150 / 200 €

16

Broche ovale en platine et or gris 18K (750/000) ajourée de bandeaux et d'agrafes sertis de diamants taillés en brillant, au centre l'un d'eux plus important entre deux ponts sertis de diamants taillés en baguette.

Epoque 1930.

Poids du diamant central : environ 0,85 ct

Longueur : 6,8 cm - Poids brut : 33,6 g

2 000 / 3 000 €



16



14



15



13



12



11

17

Bague en platine ornée d'un diamant demi-taille épaulé de deux diamants baguette (égrisures).

Poids du diamant : 3,70 ct environ

Tour de doigt : 54 - Poids : 5,14 g

5 000 / 7 000 €

18

Paire de clips d'oreilles en platine formés de quatre arceaux pavés ou sertis de diamants taillés en brillant soulignés de diamants baguette.

Environ 14 ct de diamants - Hauteur : 37,5 cm - Poids brut : 29,32 g

4 000 / 6 000 €

19

Collier draperie en platine formé d'une ligne souple de diamants taillés en baguette, dans sa partie frontale orné de chutes, de volutes et d'agrafes serties de diamants taillés en baguette et en brillant.

Exécuté vers 1930.

Environ 30 ct de diamants - Longueur : 38 cm - Poids brut : 99,7 g

15 000 / 18 000 €

20

Bracelet en platine formé d'un bandeaux souple de deux lignes de diamants taillés en brillant entre deux bandeaux de diamants taillés en baguette, dans sa partie centrale, orné d'un motif spiralé également sertis de diamants taillés en brillant et en baguette, l'un des premiers plus important.

Epoque 1930.

Poids du diamant central : environ 1,35 ct

Environ 30 ct de diamants - Longueur : 18 cm - Poids brut : 100,6 g

15 000 / 18 000 €



20



17



18



18

19



20

21

Clip de corsage en or jaune 18K (750) et platine stylisé d'un tournesol, le pistil serti de saphirs ronds cernés d'émeraudes piriformes, les pétales et les feuilles nervurés, comme la tige, de diamants taillés en 8/8.

Epoque 1960.

Hauteur : environ 6,5 cm - Poids brut : 29,63 g

600 / 800 €

22

Bracelet ceinture en or jaune 18K (750) formé d'un ruban tissé à l'imitation de la cote de maille.

Signé CHASTAGNAC Paris.

Vers 1960.

Longueur totale : environ 20 cm - Poids brut : 78,12 g

1 200 / 1 800 €

23

Paire de clips de corsage en or jaune 18K (750) et platine formés chacun de volutes unies ou serties de chutes de diamants taillés en brillant agrafées d'un rayonnement feuillagé serti de diamants plus importants ou de sept sphères ovoïdes et de cinq diamants.

Poinçon du joaillier attribué à Léon BRUNET, insculpé en 1946.

Exécutée vers 1950.

Hauteur : 7,5 cm - Poids brut total : 66,3 g

2 000 / 4 000 €

24

Bracelet en or jaune 18K (750) et platine articulé de huit boucles unies centrées de diamants taillés en brillant, soulignées et intercalées d'arceaux serties de saphirs ovales en chute.

Poinçon du joaillier attribué à Robert SUBLON, insculpé en 1942

Epoque 1950.

Longueur : 18 cm - Poids brut : 86,1 g

4 000 / 6 000 €

25

Bague en or gris 18K (750) ornée d'un saphir ovale dans un entourage de douze diamants taillés en brillant.

Poids du saphir : environ 4,5 ct

Accompagné d'un certificat CGL indiquant : Birmanie non chauffé. (voir en fin de catalogue)

Tour de doigt : 55 - Poids brut : 7,89 g

5 000 / 6 000 €



23



25



24

22



21

26

Paire de clips d'oreilles en platine et or gris 18K (750) formés de volutes et enroulements sertis de diamants taillés en brillant ou baguette, l'amorti serti d'un diamant plus important.

Poids de chaque diamant : environ 0,6 ct

Poids brut : 28,1 g

1 500 / 2 000 €

27

Bague en or gris 18K (750) et platine ornée d'un diamant demi-taille entouré d'une collerette de diamants baguette.

Poids du diamant : 4,11 ct

Accompagné d'un certificat du LFG indiquant : Couleur : K - Pureté : VS2 - Fluorescence : aucune.

Tour de doigt : 55 - Poids brut : 12,18 g

10 000 / 20 000 €

28

Collier en platine et or gris 18K (750) à une et deux lignes souples de diamants taillés en brillant, dans sa partie frontale, entre deux nœuds de ruban, s'adapte un clip de corsage polylobé à décor de volutes serties ou semées de diamants taillés en brillant, au centre l'un d'eux plus important souligné d'une frange de six chutes de diamants taillés en brillant et en baguette.

Exécuté vers 1930.

Poids du diamant central : environ 1,45 ct

Environ 48 ct de diamants - Tour de cou : 43 cm - Poids brut : 108,1 g

20 000 / 30 000 €



28



26

27

28



33

29

Bracelet large ruban souple en or jaune 18K (750) à maille vannerie.
Longueur : environ 17,5 cm - Poids brut : 60,74 g 1 200 / 1 800 €

30

Bague en or jaune 18K (750) ornée d'une intaille en agate sculptée du char de la victoire, l'entourage perlé.
Poids brut : 5,77 g 600 / 800 €

31

Montre-bracelet de dame en or jaune 18K (750), boîtier rond à cadran or satiné à chiffres romains, mouvement mécanique, bracelet cuir à boucle en or.
Cadran signé VAN CLEEF & ARPELS.
Fond numéroté : 11601 3309. Boucle signée VCA.
Poids brut : 20,77 g 500 / 800 €

32

Broche tonneau en or jaune 18K (750) et platine à décor géométrique de bandeaux et agrafes unis ou sertis de rubis calibrés et diamants taille ancienne (accident et manque).
Vers 1930.
Longueur : environ 5,5 cm - Poids brut : 10,18 g 400 / 800 €

33

Boîte de beauté Art Déco rectangulaire en or jaune 18K (750) émaillée noir ; le couvercle appliqué dans un cercle d'un monogramme, comme le poussoir en platine, sert de diamants taillés en rose, les extrémités à décor de filets unis, l'une dissimulant une montre actionnée par un poussoir (petits manques).
Signée LACLOCHE FRES.
Vers 1930.
Longueur : 8,3 cm - Largeur : 5,9 cm - Poids brut : 152,65 g 2 500 / 3 500 €

34

Rare minaudière rectangulaire stylisée d'une enveloppe en ors de trois couleurs 18K (750) à décor tracé de filets, les extrémités en dents de scie ornées chacune d'un bandeau de quatorze saphirs baguette hexagonaux, le poussoir d'un saphir baguette (accidents) ; l'intérieur comporte un miroir, deux compartiments à couvercle et un étui à rouge à lèvres. Charnière invisible.
Signée VAN CLEEF & ARPEL 33132- 61708.
Epoque 1930.
Longueur : 7,8 cm - Largeur : 5 cm - Poids brut : 180,4 g 3 000 / 5 000 €

Poinçon du joaillier Charles HALL insculpé en 1946, spécialiste des objets de haute fantaisie avec pierres précieuses.

Bibliographie :

Rémi Verlet, *Dictionnaire des poinçons des joailliers de 1850 à nos jours.*

35

Bague chevalière en platine et or gris 18K (750) à motif rectangulaire sertie de huit diamants taille ancienne cernés de diamants taillés en brillant plus petits.
Tour de doigt : 46 ½ - Poids brut : 7,45 g 300 / 500 €

36

Etui à cigarettes rectangulaire à section oblongue en or jaune 18K (750) uni, les flancs laqués noir dissimulent les poussoirs (accident et manque).
Signé CARTIER Paris Londres New York n°03611 (?).
Vers 1925.
Longueur : environ 12 cm - Largeur : environ 8 cm
Poids brut : 213,24 g 4 000 / 6 000 €

37

Montre de gousset en or jaune 18K (750) à remontoir, le fond guilloché, ciselé d'une guirlande feuillagée et d'un cartouche aveugle, les aiguilles ciselées, compteur des secondes à six heures (accidents).
Diamètre : environ 4,3 cm - Poids brut : 51,79 g 180 / 200 €

38

Montre de col en or jaune 18K (750) à clé, le fond guilloché, anciennement émaillé, ciselé d'un cartouche monogrammé MS (accidents, manques).
Diamètre : environ 3,8 cm - Poids brut : 26,32 g 80 / 100 €

39

Deux montres de col en or jaune 18K (750) à remontoir ou clé, les fonds guillochés ou ciselés, double fonds en métal (accidents, manques).
Diamètres : environ 3,5 cm ; 2,7 cm - Poids brut : 43,89 g 150 / 180 €

40

Lot composé de trois montres de col en or jaune 18K (750) à clé ou remontoir et cadran à chiffres romains et arabes et fond ciselée de feuillage (accidents, transformation).
Poids brut total : 63,5 g 180 / 200 €

41

Montre de gousset en or jaune 18K (750) à clef, le tour de la lunette et le carré ciselés de feuillage, le cadran argenté à chiffres romains.
Diamètre : 4,5 cm - Poids brut : 56,22 g 200 / 250 €



34



30



35



36



31



29



33



32



BOÎTES XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES

42

Etui à message monté en or. De forme cylindrique, agrémenté d'un décor en grisaille de scènes champêtres avec des enfants. Les éléments en or sont décorés d'oves

Décharge de Paris 1768-1774.

Poids brut : 12,19 g

Montures en or usées.

200 / 300 €

43

Boîte en trois ors de forme ovale. Elle est décorée sur toutes les faces de pastilles sur un fond guilloché dans des encadrements de cordelettes. Le couvercle et la ceinture sont agrémentés de médaillons avec des attributs de la Musique et du Jardinage et sur le couvercle à charnière d'un grand médaillon représentant une architecture accompagnée des symboles de la Fidélité.

Maître orfèvre Etienne HALLE, reçu en 1762.

Paris, 1788-1789.

Poids : 131,25 g - Longueur : 8,2 g

Bon état.

3 000 / 5 000 €

44

Boîte à deux ors de forme ovale. Elle est décorée sur le couvercle à charnières et en ceinture de médaillons représentant les attributs de la Fidélité, de la Musique et du Jardinage. Les bordures se composent de guirlandes de feuillages accompagnées de fleurs, d'oves et de feuilles.

Maître orfèvre Ambroise Nicolas COUSINET, reçu en 1745.

Paris, 1777-1778.

Poids : 91,66 g - Longueur : 6,6 cm

Légère usures.

2 000 / 3 000 €

45

Etui à cire en or de trois couleurs. Les panneaux sont décorés de pastilles sur un fond guilloché. Toutes les bordures sont composées de guirlandes entrelacées de feuillage et d'enroulements en plusieurs couleurs d'or.

Maître orfèvre Toussaint, PREVOT ou PROVOT, reçu en 1746.

Paris, 1788.

Poids : 37,78 g

1 500 / 2 000 €

46

Boîte en or émaillé de forme ovale. Elle est émaillée sur toute ses faces de quartefeuilles dans un entourage hexagonal à six pointes sur un fond bleu roi. L'encadrement représente des oves, chacune d'elle entourant une fleur.

Maître orfèvre Jean FORMEY, reçu en 1754.

Paris, 1775-1776.

Poids brut : 96,58 g - Longueur : 6,5 cm - Hauteur : 3 cm

Très bon état.

4 000 / 5 000 €



46



43



44



42



45



47

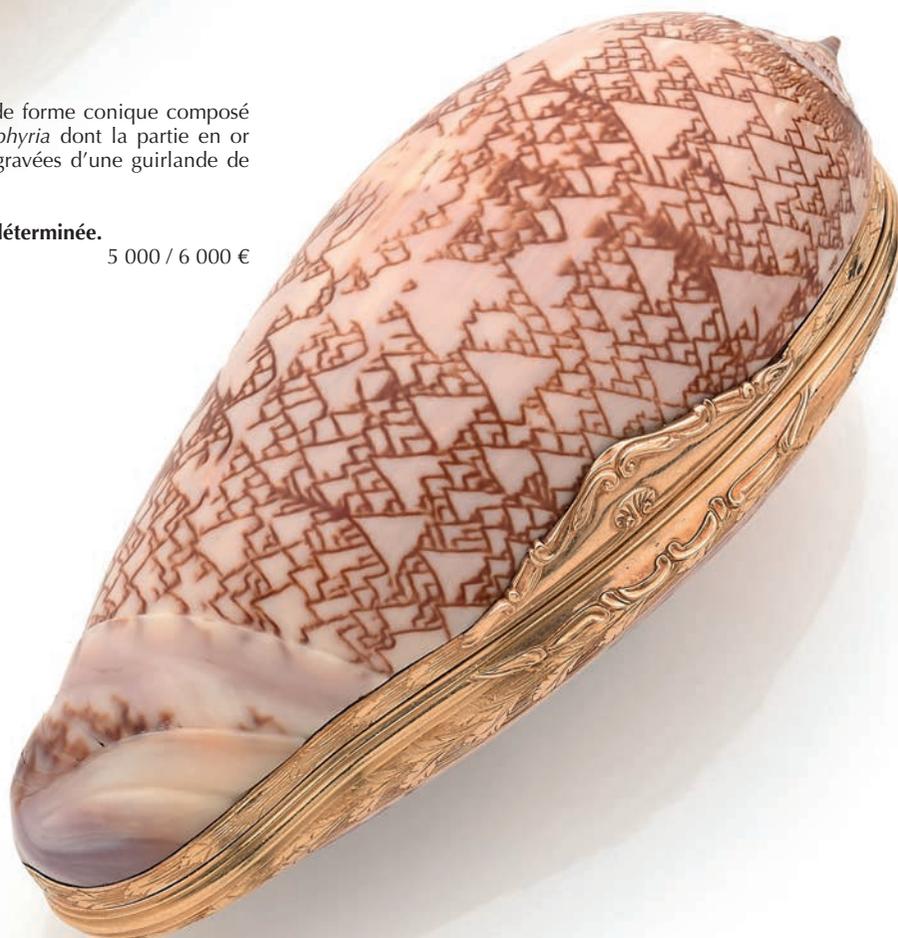
Boîte coquillage, la monture en or. Modèle de forme conique composé d'un coquillage de son nom latin *Olivia porphyria* dont la partie en or du couvercle à charnière et de la base sont gravées d'une guirlande de feuillage.

Poinçon du Maître orfèvre incomplet.

Travail du milieu du XVIII^e siècle, d'origine indéterminée.

Poids brut : 89,17 g - Longueur : 9,5 cm

5 000 / 6 000 €





48

Boîte en or de forme ovale à contours. Le couvercle à charnière et le fond représentent une coquille reprenant la forme des contours. Les bordures à filets.

Maître orfèvre Nicolas DELION, reçu en 1736.

Paris, 1738-1739.

Poids : 100,18 g

Longueur : 7 cm - Hauteur : 2,8 cm

8 000 / 12 000 €

A comparer avec une boîte similaire, vendue sous le numéro 74 de la vente du Mercredi 18 Novembre 2015 à l'hôtel d'Evreux par l'étude FRAYSSE.



49

Boîte en nacre, pierre dure et or. De forme triangulaire, la nacre gravée de fleurs à quatre pétales, et cloutée d'or. La partie centrale du couvercle à charnière est décorée d'une pierre dure mouchetée de jaune, de brun et de mauve. En ceinture, la monture en or, est décorée de volatiles, lapin, cygne et chien.

Sans poinçon.

Travail français ou allemand, vers 1720-1730.

Poids brut : 65,36 g - Longueur : 7,5 cm

Très bon état.

3 500 / 5 000 €



50

Boîte en or de forme ovale. Elle est décorée sur toutes ses faces d'émaux représentant des arbustes devant un fond champêtre. Les encadrements de filets bleu pâle entourent une guirlande de feuilles et de fleurs.

Porte le numéro 930.

Maître orfèvre Charles Le BASTIER, reçu en 1754.

Paris, 1778-1779.

Poids : 152,40 g

Longueur : 8,5 cm - Hauteur : 3,2 cm

Très légère rayures sur l'émail du couvercle et du fond. Très rares manques d'émail vert.

20 000 / 30 000 €

Bibliographie :

Les tabatières du Louvre, de la page 121 à la page 127, les différentes boîtes réalisées par cet orfèvre.





51

Grande boîte en or et émail de forme rectangulaire à pans coupés. Sur le couvercle à charnière une grande miniature en émail portrait présumé de la **princesse Galitzine** un enfant dans les bras. Les bordures et le fond émaillés ivoire dans des encadrements de filets azur et blanc alternés d'une frise de lierre.

Porte le numéro 3493.

Maître orfèvre FJ.

Travail suisse de la fin du XVIII^e siècle, début du XIX^e siècle.

Poids brut : 276,61 g

Longueur : 10,3 cm - Largeur - 8,6 cm - Hauteur : 1,8 cm

Parfait état.

15 000 / 18 000 €

Bibliographie :

Les tabatières du musée du Louvre, référence 555 du même orfèvre.



52

Boîte ronde en pierre dure, la monture en or. Le couvercle mobile est orné en plein d'un émail représentant un jeune couple accompagné d'un vieil homme. L'encadrement en marqueterie de pierres dures est en rappel sur la ceinture et sous le fond. Sous ce dernier figure la représentation d'une coupe à l'antique.

Sans orfèvre.

Italie, vers 1800-1820, probablement Florence.

Pois brut : 191,71 g - Diamètre : 7,5 cm

Très bon état.

8 000 / 12 000 €



53

Boîte en cristal de roche, la monture en ors de couleur. De forme cylindrique, le couvercle à charnière, la monture ciselée d'oves alternée de feuilles de celeri, ces dernières en rappel à la base.

Poinçon du Maître orfèvre incomplet se terminant par un P.

Paris, 1775-1776.

Diamètre : 5,4 cm

(givre).

2 000 / 3 000 €

54

Boîte en or de forme rectangulaire ceintrée. Les panneaux centraux composés d'un décor de grains de riz dans un encadrement de rinceaux feuillagés et feuilles de vigne.

Gravée sur la bordure *Vachette bijoutier à Paris.*

Maître orfèvre Adrien VACHETTE, reçu en 1779.

Paris, 1809-1819.

Poids : 131,37 g

Longueur : 8,7 cm - Largeur : 4,7 cm - Hauteur : 2 cm

Dans son écrin.

Parfait état.

2 500 / 3 500 €

55

Boîte en or simulant un livre. Les plats sont bordés d'un filet bleu émaillé bleu dans un encadrement de rinceaux. Le dos est ciselé en quatre réserves d'attributs et rosaces.

Orfèvre C. PETSCHLER, insculpation 1814.

Paris, 1818-1838.

Poids brut : 88,32 g

Longueur : 7,7 cm - Largeur : 4,5 cm - Hauteur : 1,2 cm

Parfait état.

1 500 / 2 500 €

56

Paire de salières en argent uni. Modèle de forme rectangulaire à contours et pans en dégradés.

Poinçon du Maître orfèvre difficile à identifier.

Paris, 1735-1736. (restaurations)

Poids : 181,74 g

1 000 / 1 500 €

57

Boîte à éponge en argent, l'intérieur en vermeil. Le couvercle mobile percé d'entrelacs et de rayons solaires. Trace d'armoiries dans le médaillon central.

Maître orfèvre Johann Jacob KIRSTEIN.

Strasbourg, 1787.

Poids : 276,77 g

Hauteur : 8 cm - Diamètre extérieur : 8,8 cm

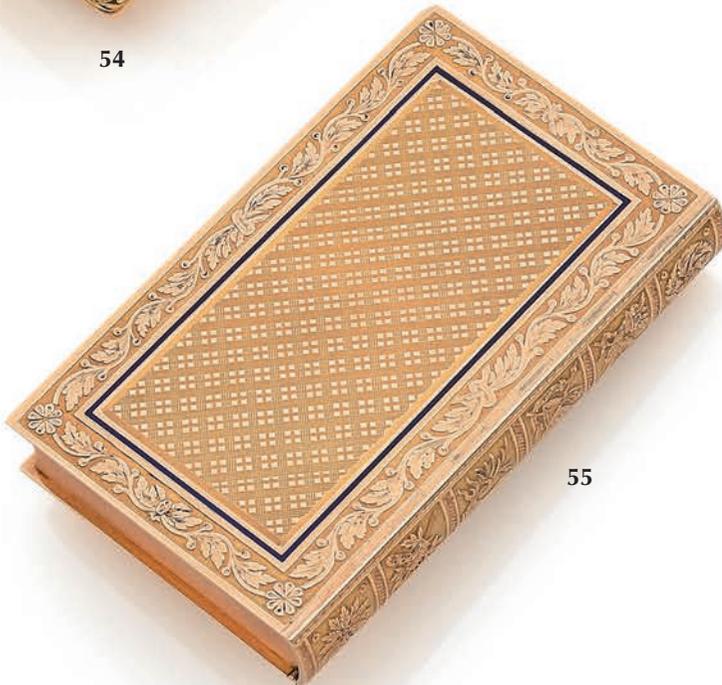
1 500 / 2 000 €



54



53



55

À LA SUITE

COLLECTION DE CUILLÈRES À SAUPOUDRER XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES

LÉGUMIER PARIS 1787 - SALIÈRES PARIS 1735 - BOÎTE À ÉPONGE STRASBOURG XVIII^E SIÈCLE
CUILLÈRES À RAGOÛT XIX^E SIÈCLE - CUILLÈRES À CAFÉ - MÉTAL ARGENTÉ

SUITE À SUCCESSIONS, DÉPART...

TABLEAUX ANCIENS - PETIT MOBILIER DU XVII^E AU XIX^E SIÈCLE ET DE STYLE - TAPIS ET TAPISSERIES



Légumier en argent de forme ovale. Les attaches des deux anses sont agrémentées de feuilles de laurier et leur fruit en rappel sur les anses. Le couvercle mobile à doucine et terrasse bordée de godrons se termine par un fruit. Gravé d'un crest représentant un aigle sortant d'une couronne. **Poinçons d'importation à Londres en 1906.**

Attribué au Maître orfèvre Antoine BOULLIER, reçu en 1775.

Paris, 1787-1788.

Poids : 1448,03 g - Longueur aux anses : 31 cm

Provenance :

Sotheby's Paris, n°74 du 11 avril 2003.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires.²

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site Internet « www.drouotlive.com », qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspres³. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques, des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots. Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 Euros.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le craquelage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 – Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires³. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application de l'article L-561-2 du Code Monétaire et Financier.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes spécifiées dans conditions particulières peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Live pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjugé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

3 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

a) Lots en provenance de l'Union européenne :
Le tarif standard est de 26,60 % TTC soit 22,17 % HT et pour les livres 22 % TTC (soit 20,85 % HT)

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par «HEU») :

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne.

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 10.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire
- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Dans ce cas, FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires,, etc ;
- les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
- soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
- soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

7 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (<http://www.conseildesventes.fr>).

8 – Remboursement de la TVA aux professionnels de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée aux acheteurs professionnels d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, à condition qu'ils en fassent la demande par écrit au service transport dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente et qu'ils fournissent leur numéro d'identification à la TVA et la preuve de l'expédition des lots vers cet autre Etat dans le respect des règles administratives et dans un délai d'un mois à compter de la vente. La SVV FRAYSSE ET ASSOCIÉS déduira 50 € de frais de gestion sur chaque remboursement.

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

⁴ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à FRAYSSE & ASSOCIÉS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

GENERAL CONDITIONS OF SALE ON AUCTION

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ is a company organizing voluntary auction sales regulated by Articles L 312-4 and further of the Code of Commerce and the Ministerial Order of 21 February of 2012 defining ethical obligations of voluntary action operators².

FRAYSSE & ASSOCIÉS acts as the agent of the seller. The relationships between FRAYSSE & ASSOCIÉS and the buyer are subject to the present general conditions of purchase, which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale and which will be recorded in the official sale record. Participation in auction sales in the salesroom, by telephone or via Internet, implies the unconditional acceptance of these sales conditions.

Online auction sales are organized on the Internet site www.drouotlive.com, which is a technical platform allowing to participate at distance by electronic media in the auction that takes place in the salesroom. The commercial partner of users of Drouot Live is the company Auctionpress³. Users who want to participate in the sale online via the platform Drouot Live should take note and accept without any reserve the Terms of Use of this platform (www.drouotlive.com), which are independent and additional to these sales conditions.

For certain sales and namely judicial sales on public auction, specific conditions apply in addition to these sales conditions. Potential buyers should take note of the specific conditions and publicities, available from FRAYSSE & ASSOCIÉS and on its Internet site.

1 – Goods put at auction

The prospective buyers are invited to inspect any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. FRAYSSE & ASSOCIÉS is at disposal of prospective buyers to provide them with reports about the conditions of the lots. On demand, a condition report will be provided for lots starting of an estimation above 1000 Euros.

The description of lots in catalogues are made by the Auction house and the Expert who assists it and may be amended at the moment the lot is presented on auction, which will be recorded in the official sale record. The description of goods are made in accordance with the knowledge available at the date of the sale and FRAYSSE & Associés cannot be hold liable for any error or omission. The description concerning the provenance and/or the origin of the item is given upon indications from the seller and FRAYSSE & Associés cannot not be hold liable for any error, omission or false declaration.

Dimensions, weight and estimates are given for guidance only. The colors of art works in the catalogue may differ because of the printing process.

The absence of statements in the catalogue, condition reports, on labels or in oral statements relating to a restoration, mishap or harm, does not imply that the item is in a perfect state of condition, nor that it is exempt from any restoration, wear, cracks, relining or other defects. Among others, relining, re-parking or lining or any other conservation measure of the item is not mentioned.

Goods are sold in the condition they are in at the date of sale and no claim is admissible after the auction, the buyer being responsible for inspecting and verifying the condition of the item before the sale.

Estimates are provided by the Auction house for guidance only and confer no guarantee. They cannot be considered as a giving the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

2 – The Sale

Prospective buyers are invited to make themselves known to FRAYSSE & ASSOCIÉS before the sale, so as to have their personal identity data recorded⁴. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references. Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by FRAYSSE & ASSOCIÉS, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, as a sales intermediary, is subject to obligations concerning the fight against money laundering and the financing of terrorist organizations in accordance with article L 621-2 of the French Monetary and Financial Code.

The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to refuse access to the sales room for legitimate reasons.

Any bidder may file a purchase order by written, or may by telephone or by Internet (online bidding). To this effect, the bidder must fill in a registration form and send bank references or give a French check or signed credit card imprint for an amount corresponding at least to 30 % of the estimate value of the lot, two days before the sale. For certain sales additional financial guarantees may be requested as specified in specific sales conditions. If the ordering customer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the bank references, check or credit card imprint.

If the ordering client is declared to be the Buyer of the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized in case of failure to pay, to cash the check or use the bank references or credit card imprint for the use of total or partial payment of the hammer price and fees, increased by interests, costs, etc. as indicated below (“Default of payment”).

FRAYSSE & Associés takes care without charges of bids by telephone and purchase orders. FRAYSSE & Associés cannot be hold liable in case of problems of telephone contact, malfunctioning of Internet or of Drouot Live, nor in case of mistakes or omissions in the performance of purchase orders and bids. The present general sales conditions prevail over the conditions of use of Drouot Live for online bids.

In case of two identical purchase orders, the purchase order made first shall have priority. In case a bid is made in the sales room for an equivalent amount of a purchase order, the bidder who is present in the sales room shall have the priority.

The bidder who made the highest and final bid is declared to be the buyer by the hammer stroke and the pronouncing of the word “Adjugé”. At the instant the bid is accepted, the sale is perfect and irrevocable and the lots are under the entire responsibility of the Buyer. In accordance with Article L 121-21-8 of the French Commercial Code, the delay of retraction does not apply.

FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to mention on the official record of the sale all information provided for by the buyer before the sale. The buyer will be hold liable for any false declaration.

In the event that the auctioneer admits that two bidders made a bid simultaneously for the same amount, the lot will immediately be offered again for sale and all potential buyer will be entitled to bid again.

In case the seller has stipulated a reserve price, FRAYSSE & Associés reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price has been reached. The reserve price cannot exceed the minimum estimate mentioned in the sale catalogue or modified publicly before the sale.

FRAYSSE & ASSOCIÉS conducts the auction sales at their discretion and ensures that the liberty of auction is respected as well as the equality between all bidders, in accordance with established practices. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to refuse any bid, to organize the bidding in the most appropriate manner, to withdraw any lot from the sale, to combine or to divide lots.

3 – Payment of the hammer price and auction fees & costs

The Sale is made in cash and in Euros. The buyer commits him/herself to pay personally and immediately the hammer price and the fees and costs which are at his/her expense and any taxes which could be due. The buyer will have to give or confirm immediately his/her identity and bank references.

In addition to the hammer price, the buyer will have to pay for each lot the following fees, costs and taxes:

a) Lots coming from the European Union:
The standard rate is 26,60 % including VAT (22,16 % without VAT) and for books 22 % including VAT (20,85 % without VAT)

This rate may however vary for some sales and potential buyers should consult the particular conditions and announcements of each sale and inform with the Auction house. The rate is also announced at the beginning of the sale on auction.

b) Lots coming from non EU countries (mentioned in the catalogue by «HEU»):

In addition to the above-mentioned fees and taxes, VAT on the import is due (currently it is 5,5 % of the hammer price for art works and goods and items of collection and antiquities).

Taxes (VAT on fees and VAT on import) may be reimbursed to the buyer on presentation of proof of export of the goods from the European Union. A buyer who has his/her residence or head office in the European Union and submits an intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The buyer may pay by the following means:

- Cash: maximum 1,000 Euros including fees and costs for French residents, maximum 10,000 Euros including fees and taxes for non professional foreigners upon presentation of their identity papers and a proof of their fiscal residence;
- By check upon presentation of identity papers: in case of payment with a non certified check, only the cashing of the check is considered to be payment
- By bank transfer: all costs and fees are for the buyer
- By credit card: VISA and MasterCard only
- Foreign checks are not accepted.

4 – Collecting of purchases and transfer of risks

No lot shall be delivered to buyers before the full payment of all amounts due. In case of payment with a non certified check or by bank transfer, the delivery of the goods shall be deferred until the amounts are cashed.

From the moment of purchase on auction, the goods are under the entire responsibility of the buyer. The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of theft, loss or deterioration of the lot after the purchase, or if the compensation he will receive from the insurer would be insufficient.

For sales at Drouot, the lots shall be collected at the storage place of the Hôtel Drouot. Only fragile or very valuable items shall be collected within a delay of 7 days at the premises of FRAYSSE & Associés or at the specialized warehouse of which the address shall be given to the buyer.

In any event, all costs for storage and shipping will be at the expense of the buyer and will be billed directly either by the Hôtel Drouot, either by the warehouse, according to their rates in effect. The Auction house cannot be held liable for storage of goods. The buyer is solely liable and responsible for the shipping of goods and the related costs. FRAYSSE & ASSOCIÉS may invoice the buyer for costs of storage, handling and shipping incurred on behalf of the buyer since the date of the sale.

5 – Default of Payment

In case the buyer does not pay within a delay of three months from the date of auction and after a formal notice remained unsuccessful, the item will be put on sale again on « folle enchère » at the request of the seller.

If the seller does not make such a request within a delay of three months as of the date of auction, the sale is rescinded as of right, without prejudice of damages due by the defaulting buyer.

In case the Buyer does not pay all amounts due within a delay of three months or in case of annulment of the sale by a Court decision, auction fees remain due by the Buyer.

In such case FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to cash the check given as a guarantee or to charge the bank account of the defaulting Buyer with the amount corresponding to the guarantee required in application of the sales conditions. The amount will be affected pro rata to the Seller and to FRAYSSE & ASSOCIÉS to indemnify totally or partially their losses caused by the failure of the Buyer, without prejudice of complementary indemnification due.

In any event, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to claim from the defaulting buyer

- Interests equal to the key rate of the European Central Bank on the 1st of January or July, increased by 10 points ;
- The reimbursement of extra costs resulting from the failure to pay, including storage, transport, catalogue, legal fixed recovery costs and any additional recovery costs , etc. ...;
- Buying fees and costs and the loss corresponding to the Seller's fees and costs suffered by FRAYSSE & ASSOCIÉS;
- The payment of the difference between the initial hammer price and
 - either the hammer price of the re-sale on « folle enchères » if it is lower, as well as the costs relating to the re-sale,
 - or the low estimate of the item, if the sale is rescinded as of right.

FRAYSSE & ASSOCIÉS also reserves its right to make compensation by offsetting any amounts due by the defaulting seller. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to exclude from any of its future sales, a defaulting buyer or any bidder who does not comply with the present general sale conditions.

6 – Legislation concerning Cultural Goods

The French State is entitled to exercise a pre-emption right on art works pursuant to the rules set forth in Article L 321-9 of the Code of Commerce, right by which the State is subrogated to the buyer. The declaration that the State intends to use this right is made immediately to the Auctioneer or Auction house after the hammer stroke.

The decision of the administrative authority must be confirmed within a delay of 15 days as of the auction or the sale. FRAYSSE & ASSOCIÉS cannot be held liable for the conditions of the pre-emption by the French State.

The export of certain cultural goods is subject to a certificate authorizing the free movement of cultural goods. FRAYSSE & Associés and/or the seller cannot be held liable in case the authorities refuse the certificate.

7 – Applicable Law and Jurisdiction

Pursuant to article L. 321-17 of the French commercial Code, civil liability proceedings relating to voluntary auction sales are subject to a five-year limitation period starting from the date of the auction.

Any dispute relating to the present sale conditions and to all sales shall be governed exclusively by French Law and shall be submitted to the jurisdiction of the competent Court of Paris, whatever the place of residence of the seller or the buyer.

The present general conditions of sale on auction are a translation of the French version for information purposes only. Only the French version is legally binding.

In order to settle a dispute that has arisen after the sale between the seller and the buyer, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its discretionary right to buy the good(s) from the Purchaser and to resell it (them) on its own behalf, pursuant to the conditions set forth in Article L 321-5 II of the Code of Commerce.

For any dispute with an operator of a voluntary auction sale, a complaint may be filed with the “Commissaire du Gouvernement” of the “Conseil des Ventes Volontaires de Meubles aux Enchères publiques”, by post (19 avenue de l’Opéra, 75001 PARIS) or via Internet (www.conseildesventes.fr).

8 – VAT refund for trade european buyers

VAT registered businesses from France may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the shipping department within a delay of 1 month of the date of sale and if they provide their VAT registration number and proof that the property has been shipped to another EU country, in the respect of administrative rules and within one month of the date sale. SVV FRAYSSE & ASSOCIÉS will charge €50 for each refund processed.

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Texts are available on www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

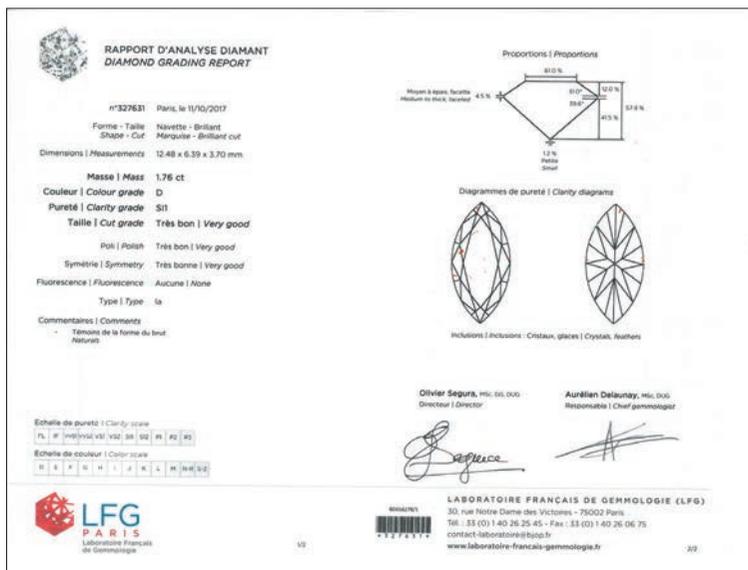
⁴ In accordance with the Law « informatique et libertés » of 6 January 1978 modified in 2004, you have a right of access and rectification of information which concern you by contacting FRAYSSE & ASSOCIÉS. You may also object to the treatment of such information for legitimate purposes.

CONCERNANT LES PIERRES PRÉCIEUSES ET LES PERLES

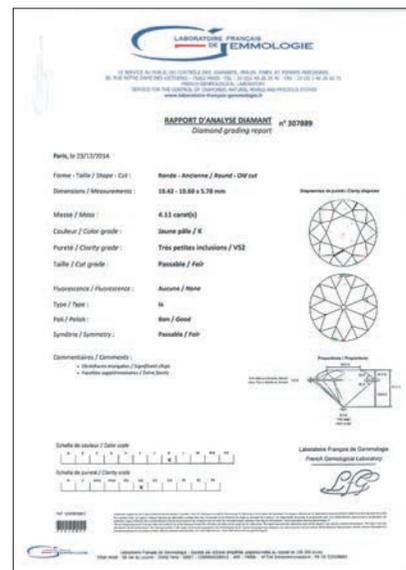
- a). La SAS Déchaut Stetten & Associés désigne les pierres modifiées par les pratiques lapidaires traditionnelles » de la même manière que celles qui n'auraient pas été modifiées.
- b). La SAS Déchaut Stetten & Associés désigne les pierres modifiées par d'autres procédés, par le nom de la pierre, suivi de la mention « traitée » ou par l'indication du traitement subi. Les pierres non accompagnées de certificats ou attestations de Laboratoires ont été estimées par S.A.S Déchaut Stetten & Associés en tenant compte des modifications éventuelles du paragraphe a).
- S.A.S Déchaut Stetten & Associés se tient à la disposition des acheteurs pour tous renseignements complémentaires concernant les différentes sortes de traitements existants. Les techniques d'identification et les conclusions d'analyse concernant l'origine et la classification des pierres et perles peuvent varier d'un laboratoire à un autre. En conséquence, il est possible d'obtenir, dans certain cas, un résultat différent en fonction des laboratoires consultés.
- c). La circulation des rubis et/ou jades birmans est dorénavant libre, aux Etats-Unis au même titre que dans l'Union Européenne.



10



13



27

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
 Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
 www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :
 Banque Nationale de Paris - Agence centrale
 RIB 30004 00828 00010577615 76
 IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576
 Code SWIFT : BNPAFRPPAC

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : STUDIO SEBERT
 DIRECTION ARTISTIQUE : EMERIC DUMANOIS





FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
contact@fraysse.net - www.fraysse.net

FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - RCS Paris 443 513 643 00017
Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02
Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau
Titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris